

Participez !
Inscriptions
jusqu'au
1^{er} juillet

CONCOURS
2022

BALCONS
TERRASSES
MAISONS
FLEURIS
Participez !

Remplissez - Nidra ! See communication Ville d'Echirolles - Juin 2022 - ne pas jeter sur la voie publique



echirolles.fr



Porteuse d'une politique de transition énergétique et environnementale reconnue, la Ville d'Échirolles est très soucieuse de son environnement et de son cadre de vie. À ce titre, elle participe chaque année à la labellisation « **Villes et Villages Fleuris** », récompensant les efforts des services de la Ville mais aussi de ses habitant-es.

En 2022, le concours **Balcons, terrasses et maisons fleuries** est relancé. Il est l'occasion de récompenser les initiatives des habitant-es en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leur lieu de vie. Il est ouvert aux résident-es, entreprises et commerçant-es de la ville.

Le jury, composé de technicien-nes, d'élu-es et d'habitant-es, passera le 12 juillet.

Seront jugés : la diversité, la richesse des formes et des couleurs, et le respect de l'éco-jardinage, l'utilisation de produits phytosanitaires étant, rappelons-le, interdite depuis le 1^{er} janvier 2019.

À l'issue de ce concours, des prix viendront récompenser les plus belles réalisations.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Merci de remplir le bulletin d'inscription puis de l'envoyer :

par courrier :

Ville d'Échirolles,
service des espaces verts,
BP 248
38433 Échirolles Cedex

par courriel :

s.gabsi@ville-echirolles.fr
mt.lazzarotto@ville-echirolles.fr

Date limite d'inscription le vendredi 1^{er} juillet 2022 inclus

Plus de renseignements → 04 76 20 64 07 • 04 76 20 64 84



BALCONS, TERRASSES, MAISONS FLEURIS

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Catégorie

- Maisons et jardins très visibles de la rue
- Balcons et terrasses de maison sans jardin visible de la rue
- Fenêtres ou murs
- Copropriétés et balcons d'immeubles

Participation au jury

- Je souhaiterais participer au jury local